

Conseil énergie du mois**Un réseau de facilitateurs à votre service**

La personne en charge des aspects énergétiques au sein de l'entreprise, de l'institution, du ménage,... ne peut et ne doit pas nécessairement tout connaître, ni être spécialiste dans tous les domaines. Et quand elle traite avec un architecte, un bureau d'études ou un installateur, elle a parfois besoin d'un conseil ou d'un avis neutre.

C'est la raison pour laquelle la Région wallonne a mis en place un réseau de "Facilitateurs". Ce sont des opérateurs privés ou associatifs, choisis par la Région pour leur compétence. Ceux-ci, chacun dans leur domaine de compétence, ont pour tâche de conseiller toute institution, entreprise, investisseur,... qui développe une démarche d'investissement et/ou d'amélioration des performances énergétiques de ses installations.

Les Facilitateurs ne sont pas des agents commerciaux. Ils n'ont pas d'a priori sur les technologies concurrentes. Ils ne sont pas non plus une étape obligée pour les porteurs de projets. Mais ils peuvent, à la demande, faire profiter tout candidat du "know-how" issu des différentes réalisations en Wallonie et à l'étranger. En aucun cas, ils ne se substitueront à un architecte, à un bureau d'études ou à un installateur dans leur travail de conception. Ils peuvent être interpellés tant par le secteur public que par le secteur privé

Le réseau des Facilitateurs est organisé tantôt en fonction des publics cibles, tantôt en fonction d'une technologie. Voici la liste des Facilitateurs:

- le réseau des [Guichets de l'énergie](#) ("Facilitateurs résidentiels")
- le [Facilitateur Tertiaire](#) y compris les hôpitaux, les maisons de repos, les chauffe-eaux solaires collectifs
- le [Facilitateur Industrie](#)
- le [Facilitateur Cogénération](#)
- le [Facilitateur Eolien](#)
- le [Facilitateur Bois-Energie pour le service public](#)
- le Facilitateur Biomasse-Energie pour les Entreprises ([Biométhanisation](#) et [Bois-Energie](#))
- le [Facilitateur Bois-énergie pour les ménages](#)
- le [Facilitateur Hydro-Energie](#)
- le [Facilitateur Biocarburants](#)
- les [Facilitateurs Solaire Photovoltaïque](#)
- le [Facilitateur Education-Energie](#)
- le [Facilitateur Social](#)
- le [Facilitateur Pompes à chaleur](#)
- les [Facilitateurs Performance énergétique des bâtiments \(PEB\)](#)

Source: <http://energie.wallonie.be/fr/un-conseiller-a-votre-disposition.html?IDC=6062>

